

Inscriptions périscolaires « L'île aux enfants » Sainte Anne sur Gervonde



Chers parents,

Vous trouverez dans cette enveloppe l'ensemble des documents pour l'inscription de votre/vos enfant(s) au périscolaire.

Il est important que tous les enfants de l'école s'inscrivent au périscolaire (même ceux qui ne fréquentent pas la garderie et la cantine) afin d'être informé des activités proposées.

L'inscription sur le portail famille se fait librement sur Eticket **au choix du 10 juillet au 13 juillet et du 21 août au 25 août**. **Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de ces dates, un mail de rappel sera envoyé en amont.**

1ere étape (si pas de compte Eticket) :

Création d'un compte à partir du logiciel ETicket sur ordinateur avec Chrome ou à partir de l'application ETicket sur Apple store ou Google Play. Un code vous sera demandé : taper 38440 et sélectionner la commune de Ste Anne sur Gervonde

2eme étape :

Pré-inscription : Vous devez créer le profil « parents » et « enfants » ou le mettre à jour (**changement de classe**) ou (**réinscription**) et joindre dans la rubrique « documents » l'ensemble des documents obligatoires à jour (**supprimer les anciens et télécharger les nouveaux**).

Liste des documents obligatoires :

- Fiche sanitaire signée pour l'année en cours par enfant (disponible sur le portail famille, sur le site de la commune ou en mairie)
- Fiche autorisation signée pour l'année en cours par famille (disponible sur le portail famille, sur le site de la mairie ou en mairie)
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire avec responsabilité civile et individuelle accident
- Attestation de quotient familial à jour. En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué et aucun remboursement ne sera effectué.
- Copie de l'attestation de vaccination contre Diphtérie Tétanos Polio (DTP) à jour
- Attestation règlement et projet pédagogique de l'accueil de loisirs signée par les parents et les enfants à télécharger dans autres documents.

3eme étape :

Votre dossier est en relecture, il sera vérifié dans les meilleurs délais et vous serez avertis de la suite à donner : confirmation d'inscription ou demande d'éléments manquants.

4eme étape :

Vous recevrez un mail lorsque l'inscription sera validée et vous pourrez commencer à inscrire vos enfants aux diverses activités :

- garderie matin, garderie du soir, cantine, étude surveillée.
- Accueil du mercredi, péri loisirs mercredi.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS :

Accueil périscolaire : Date à définir, elle sera envoyée en amont par mail avant la rentrée.

Accueil du mercredi : le mercredi 6 septembre 18h30 à la maison de l'enfance Chatonnay

- Présentation de l'équipe
- Fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Présentation d'une journée

